

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **REGIE MEDIA BELGE**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Boulevard Louis Schmidt

N° : 2

Boîte :

Code postal : 1040

Commune : Etterbeek

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet : www.rmb.be

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0427.916.686

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

20-06-2023

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 21-05-2024

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2023

au

31-12-2023

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2022

au

31-12-2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.2, C-cap 6.3.4, C-cap 6.5.2, C-cap 6.7.2, C-cap 6.8, C-cap 6.18.2, C-cap 6.20, C-cap 9, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Sussfeld Alain

Boulevard Delessert 9
75016 Paris
FRANCE

Début de mandat : 2023-05-15

Fin de mandat : 2029-05-15

Administrateur

Leruth André

Rue Souverain Pont 7
4000 Liège
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-02-04

Fin de mandat : 2025-05-19

Administrateur

Erkes Baptiste

Rue Antoine Bréart 82
1060 Saint-Gilles
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-02-04

Fin de mandat : 2025-05-19

Administrateur

Becks Bart

Rue des Riches Claires 10 4
1000 Bruxelles-Ville
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-05-15

Fin de mandat : 2029-05-15

Administrateur

Servais Gaëtan

Place de Bronckart 9
4000 Liège
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-02-04

Fin de mandat : 2025-05-19

Administrateur

Philippot Jean-Paul

Place de la Vieille Halle aux Blés 3
1000 Bruxelles-Ville
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-02-04

Fin de mandat : 2025-05-19

Président du Conseil d'Administration

Rousseau Jean-Philippe

Paul Leduc 89
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-02-04

Fin de mandat : 2025-05-19

Administrateur

DREAMWALL SA

0887332541
Rue Desdrée 52
6001 Marcinelle
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-02-04

Fin de mandat : 2025-05-19

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

Papelier Julien
Rue Turenne 3
67000 Strasbourg
FRANCE

NUMIBEL CABINET DE REVISEURS D'ENTREPRISES SRL (B00773)

0455799337

Rue Egide Van Ophem 40

1180 Uccle

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-07-11

Fin de mandat : 2025-05-19

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

Bastogne Sandrine (A01708)

Réviseur d'entreprise

Avenue du Joli Mai , 10

1332 Genvai

BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>3.322.750</u>	<u>2.932.420</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	1.339.028	929.238
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	458.589	478.138
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	192.065	101.804
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	266.524	266.155
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		110.180
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	1.525.133	1.525.043
Entreprises liées	6.15	280/1	1.420.290	1.420.290
Participations		280	1.420.290	1.420.290
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	100.253	100.253
Participations		282	100.253	100.253
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	4.590	4.500
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	4.590	4.500

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	56.660.964	64.032.194
Créances à plus d'un an		29	24.000	27.000
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	24.000	27.000
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	32.637.812	37.542.267
Créances commerciales		40	32.319.889	37.516.555
Autres créances		41	317.923	25.712
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	10.008.888	7.450.466
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	10.008.888	7.450.466
Valeurs disponibles		54/58	13.162.742	18.327.001
Comptes de régularisation	6.6	490/1	827.522	685.460
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	59.983.714	66.964.613

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport				
Capital		10/15	<u>14.412.675</u>	<u>13.283.790</u>
Capital souscrit		10/11	250.000	250.000
Capital non appelé		10	250.000	250.000
En dehors du capital		100	250.000	250.000
Primes d'émission		101		
Autres		11		
		1100/10		
		1109/19		
Plus-values de réévaluation				
		12		
Réserves				
Réserves indisponibles		13	14.162.675	13.033.790
Réserve légale		130/1	25.000	25.000
Réserves statutairement indisponibles		130	25.000	25.000
Acquisition d'actions propres		1311		
Soutien financier		1312		
Autres		1313		
Réserves immunisées		1319		
Réserves disponibles		132	1.058	1.058
		133	14.136.617	13.007.732
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14		
Subsides en capital				
		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net				
		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
Provisions pour risques et charges				
Pensions et obligations similaires		16	<u>59.160</u>	<u>289.610</u>
Charges fiscales		160/5	59.160	289.610
Grosses réparations et gros entretien		160	59.160	65.610
Obligations environnementales		161		
Autres risques et charges		162		
		163		
	6.8	164/5		224.000
Impôts différés				
		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	45.511.878	53.391.213
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	43.940.541	51.849.513
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	41.154.821	48.306.480
Fournisseurs		440/4	41.154.821	48.306.480
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	2.482.847	3.235.553
Impôts		450/3	641.901	1.365.921
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.840.946	1.869.632
Autres dettes		47/48	302.873	307.479
Comptes de régularisation	6.9	492/3	1.571.337	1.541.701
TOTAL DU PASSIF		10/49	59.983.714	66.964.613

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	107.274.191	110.510.174
Chiffre d'affaires	6.10	70	106.289.196	109.953.252
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	984.995	556.922
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	105.816.735	108.614.824
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609		
Services et biens divers		61	94.674.555	99.228.570
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	10.834.226	9.123.293
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	341.778	149.798
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4	-24.270	2.292
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8	-230.450	-79.230
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	220.896	190.100
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	1.457.456	1.895.350

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	688.040	100.052
Produits financiers récurrents		75	688.040	100.052
Produits des immobilisations financières		750	476.046	100.000
Produits des actifs circulants		751	207.696	
Autres produits financiers	6.11	752/9	4.299	52
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	500.289	325.326
Charges financières récurrentes	6.11	65	231.534	275.511
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	231.534	275.511
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	268.755	49.815
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	1.645.207	1.670.075
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	435.714	249.786
Impôts		670/3	457.963	256.578
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	22.248	6.791
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	1.209.492	1.420.289
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	1.209.492	1.420.289

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	1.209.492	1.420.289
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	1.209.492	1.420.289
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P		
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2	1.128.885	1.336.923
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921	1.128.885	1.336.923
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)		
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	80.607	83.366
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696	80.607	83.366
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	XXXXXXXXXX	1.450.104
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	302.298	
Cessions et désaffectations	8031	105.558	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8041	54.000	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	1.700.843	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	XXXXXXXXXX	1.122.730
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	57.375	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101	105.558	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	1.074.546	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	<u>626.297</u>	

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	298.693
8022	54.910	
8032	263.769	
(+)/(-) 8042	128.506	
8052	218.340	
8122P	XXXXXXXXXX	267.906
8072	54.357	
8082		
8092		
8102	263.769	
(+)/(-) 8112		
8122	58.494	
211	159.846	

ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8054P	XXXXXXXXXX	571.078
8024	223.260	
8034		
(+)/(-) 8044	-241.453	
8054	552.885	
8124P	XXXXXXXXXX	
8074		
8084		
8094		
8104		
(+)/(-) 8114		
8124		
213	552.885	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	1.044.497
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	77.540	
Cessions et désaffectations	8173	505.846	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183	114.604	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	730.795	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	96.714	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	500.677	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	538.731	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	192.065	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	873.300

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8165 79.179

Cessions et désaffectations

8175 3.583

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8185 54.523

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8195 **1.003.418**

Plus-values au terme de l'exercice

8255P	XXXXXXXXXX	
-------	-------------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

8215

Acquises de tiers

8225

Annulées

8235

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8245

Plus-values au terme de l'exercice

8255

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325P	XXXXXXXXXX	607.145
-------	-------------------	----------------

Mutations de l'exercice

Actés

8275 133.332

Repris

8285

Acquis de tiers

8295

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8305 3.583

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8315

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325 **736.895**

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(26) **266.524**

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	110.180

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

8166		
8176		
(+)/(-) 8186	-110.180	

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

8196		
8256P	XXXXXXXXXX	

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

8216		
8226		
8236		
(+)/(-) 8246		

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8256		
8326P	XXXXXXXXXX	

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

8276		
8286		
8296		
8306		
(+)/(-) 8316		

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

8326		
(27)		

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXX	1.470.105
8361	268.755	
8371		
(+)/(-) 8381		
8391	1.738.860	
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
(+)/(-) 8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	49.815
8471	268.755	
8481		
8491		
8501		
(+)/(-) 8511		
8521	318.570	
8551P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8541		
8551		
(280)	<u>1.420.290</u>	
281P	XXXXXXXXXX	
8581		
8591		
8601		
8611		
(+)/(-) 8621		
(+)/(-) 8631		
(281)		
8651		

**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS,
ACTIONS ET PARTS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	XXXXXXXXXX	100.253

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8362

Cessions et retraits

8372

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8382

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8392

100.253**Plus-values au terme de l'exercice**

8452P

XXXXXXXXXX**Mutations de l'exercice**

Actées

8412

Acquises de tiers

8422

Annulées

8432

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8442

Plus-values au terme de l'exercice

8452

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8522P

XXXXXXXXXX**Mutations de l'exercice**

Actées

8472

Reprises

8482

Acquises de tiers

8492

Annulées à la suite de cessions et retraits

8502

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8512

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8522

Montants non appelés au terme de l'exercice

8552P

XXXXXXXXXX**Mutations de l'exercice**

(+)/(-)

8542

Montants non appelés au terme de l'exercice

8552

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(282)

100.253**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

283P

XXXXXXXXXX**Mutations de l'exercice**

Additions

8582

Remboursements

8592

Réductions de valeur actées

8602

Réductions de valeur reprises

8612

Différences de change

(+)/(-)

8622

Autres

(+)/(-)

8632

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(283)

**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE
L'EXERCICE**

8652

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
	XXXXXXXXXX	
8393P		
8363		
8373		
(+)/(-) 8383		
8393		
8453P	XXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
(+)/(-) 8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
(+)/(-) 8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8543		
8553		
(284)		
285/8P	XXXXXXXXXX	4.500
8583	1.590	
8593	1.500	
8603		
8613		
(+)/(-) 8623		
(+)/(-) 8633		
(285/8)	4.590	
8653		

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
Belgian Media Ventures 0543844653 Société anonyme Boulevard Louis Schimdt 2 1040 Etterbeek BELGIQUE	Actions nom sans design valeur nominale	199	99,5		2022-12-31	EUR	173.703	10.086
Casa Kafka Pictures 0877535640 Société anonyme Bld Louis Schimdt 2 1040 Etterbeek BELGIQUE	Actions Non sans valeur nominale	518	31,49		2022-12-31	EUR	-386.038	-1.615.123
Proma 0442819549 Société anonyme Goberstrasse 1 4700 Eupen BELGIQUE	Actions nom. sans valeur nominale	4.244	14,29		2022-12-31	EUR	1.322.043	81.862
Root 0686635185 Société anonyme Voie des Cuirassiers 16 1300 Wavre BELGIQUE	Actions Nom sans valeur nominle	134	50,19		2022-12-31	EUR	640.460	920.327
S.M.S.H 0697888769 Société anonyme Emile Francqui 9 1435 Mont-Saint-Guibert BELGIQUE	Actions Nominatives sans valeur nominale	50	50		2022-12-31	EUR	193.108	231.401

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

- Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé
- Actions et parts - Montant non appelé
- Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

- Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

- Avec une durée résiduelle ou de préavis
 - d'un mois au plus
 - de plus d'un mois à un an au plus
 - de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	10.008.888	7.450.466
8686		
8687	10.008.888	7.450.466
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

- Charges à reporter-Frais d'études CIM & Loyer
- Produits acquis à imputer dont Primes Compensatoires

Exercice
732.022
95.500

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	250.000
(100)	250.000	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions nominatives sans valeur nominale

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	250.000	847
8702	XXXXXXXXXX	847
8703	XXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
 Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées
 Ventilation par actionnaire
 Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	467.571
450	174.329
9076	
9077	1.840.946

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Charges à imputer (Gratuité Loyer)

Produits à reporter

Exercice
610.034
961.304

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité
Régie publicitaire

Ventilation par marché géographique
Belgique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein
Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs
Cotisations patronales d'assurances sociales
Primes patronales pour assurances extralégales
Autres frais de personnel
Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
	106.289.196	109.953.252
	106.289.196	109.953.252
740		
9086	89	96
9087	92,2	90,5
9088	141.325	138.119
620	8.242.430	6.750.115
621	2.003.815	1.655.957
622	546.901	416.465
623	41.080	300.757
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635	-6.450	52.710
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		2.292
Reprises	9113	24.270	
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		59.160
Utilisations et reprises	9116	230.450	138.390
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	84.841	92.790
Autres	641/8	136.055	97.310
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		0,3
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		562
Frais pour la société	617		19.318

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES**Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

Charges financières sur leasing

Agios & Frais bancaires

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		
6501		
6502		
6510		
6511		
653	186.124	199.301
6560		
6561		
654		
655		
	31.836	33.205
	4.534	6.944

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76		
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	268.755	49.815
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	268.755	49.815
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	268.755	49.815
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA
RDT
DON DEDUCTIBLE

Codes	Exercice
9134	457.963
9135	762.309
9136	304.346
9137	
9138	
9139	
9140	
	653.441
	476.046
	13.000

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Réductions de valeur sur actions=DNA

Exercice
268.755

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)
Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	22.912.696	23.370.388
9146	26.460.953	26.889.549
9147	2.478.547	1.993.013
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Garantie Locative Rolin
Garantie Locative Isnes

Exercice
198.678
3.600

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

La société participe à un plan de pension à contribution définie en faveur de certaines catégories du personnel.

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Fonds de Financement AXA en faveur du personnel

Exercice
45.736

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)	1.420.290	1.420.290
(280)	1.420.290	1.420.290
9271		
9281		
9291	483.880	90.406
9301	24.000	27.000
9311	459.880	63.406
9321		
9331		
9341		
9351	26.212.149	31.778.548
9361		
9371	26.212.149	31.778.548
9381		
9391		
9401		
9421	476.046	100.000
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	100.253	100.253
9262	100.253	100.253
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	19.628
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	3.311
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

néant

Éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

néant

Valeur comptable	Juste valeur

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

RTBF
0223459690
Bld Auguste Reyers 52
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

RÈGLES D'ÉVALUATION

1. REGLES D'EVALUATION

1.1. Pour tout ce que la loi prévoit impérativement, il sera fait application des principes généraux figurant dans l'A.R. du 29 avril 2019 et particulièrement dans son chapitre I "Règles d'évaluation".

1.2. Pour les matières que la loi règle supplétivement et dans le cas où elle laisse un choix à l'entreprise, le conseil d'administration a déterminé les règles d'évaluation mentionnées ci-après.

1.3. Pour la conversion en Euros des opérations qui, à l'origine sont exprimées en monnaies étrangères, il est fait usage du cours du jour de l'enregistrement.

Les pertes et bénéfices de change qui apparaissent lorsque ces opérations sont réglées à un cours différent de ce taux, sont reflétés dans le résultat de l'exercice (résultats financiers).

Les créances et les dettes exprimées à l'origine en devises étrangères et restant ouvertes à la date du bilan, sont ajustées selon le cours de clôture à cette même date.

2. POSTES DE L'ACTIF DU BILAN

Ne sont pas comptabilisées en immobilisations les acquisitions dont la valeur est inférieure à 750 euros.

2.1. Frais d'établissement

Les frais de constitution, de modification des statuts ainsi que les éventuelles modifications de capital sont imputés directement en charge sauf décision du conseil d'administration qui peut prévoir de les activer et de les amortir au taux minimum de 20%.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles réalisées par l'entreprise sont portées à l'actif pour leur coût de revient estimé d'une manière prudente. Les immobilisations incorporelles concernant les logiciels informatiques sont amorties prorata temporis.

* Software informatiques (comptabilité, ...) : 5 ans

* Software de planification des espaces publicitaires : 10 ans. Cependant, les frais d'analyses sont comptabilisés en charge.

* Software divers (langages, outils d'organisation, licences, ...) : 3 ans

Les immobilisations incorporelles concernant la création du logo en 10 ans.

Les immobilisations incorporelles en cours font également l'objet d'un amortissement au fur à mesure de la mise en production

Le goodwill est amorti suivant la durée du contrat.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les frais accessoires et la T.V.A. non déductible suivent le principal.

Les amortissements se font prorata temporis.

Les taux applicables pour le calcul des amortissements annuels sont les suivants :

- Matériel : 5 ans

- Matériel informatique : 3 ans

- Matériel de bureau d'occasion : 2 ans

- Mobilier :

- Mobilier neuf : 5 ans excepté mobilier devenu immeuble par destination (mobilier sur mesure) : durée du bail

- Mobilier d'occasion : 2 ans

- Matériel roulant : 4 ans

- Matériel roulant d'occasion : 2 ans

- Agencements : Jusqu'à fin de durée du bail

- Matériel Studios et Bureaux Techniques : 5 ans

- Matériel en leasing (y compris véhicule) : Suivant la durée du contrat

Les immobilisations en cours et les acomptes sur immobilisations corporelles ne sont pas amortis.

2.4. Créances

Les créances sont reprises à leur valeur nominale.

Une réduction de valeur est actée sur les créances en souffrance de paiement et/ou à caractère douteux dans les conditions suivantes :

- La créance est confiée à un service de recouvrement : 30%

- La créance est confiée à un avocat : 80%

- En faillite ou en concordat judiciaire : 100%

La réduction de valeur s'applique sur le montant hors TVA de la créance

2.5. Immobilisations financières

Les participations et créances sont inscrites à leur prix d'acquisition, déduction faite des montants non appelés. Toutefois, une évaluation individuelle de chaque participation est établie en tenant compte de différents critères tels que la situation, la rentabilité et les perspectives de la société dans laquelle une participation est détenue.

Les créances et les cautionnements sont inscrits à leur valeur nominale.

Les moins-values durables constatées sur les immobilisations financières font l'objet de réductions de valeur.

La participation pour laquelle une décision de cession dans un délai inférieur à 12 mois est prise est transférée dans la rubrique des actions et parts.

2.6. Comptes de régularisation

Tant à l'actif qu'au passif, les comptes de régularisation ne seront imputés annuellement que pour des montants susceptibles d'influencer de manière significative le résultat de l'exercice.

3. POSTES DU PASSIF DU BILAN

3.1 Les subsides en capital sont repris pour les montants reçus, déduction faite des impôts différés. Des réductions échelonnées sont déduites au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles lesdits subsides ont été obtenus, et le cas échéant, à concurrence du solde, en cas de réalisation ou de mise hors service de ces immobilisations.

3.2. Provisions pour risques et charges

A la fin de chaque exercice, le conseil constitue les provisions nécessaires pour couvrir les risques et charges qui ont pris naissance au cours de l'exercice ou au cours d'exercices antérieurs.

Les provisions existantes au moment de l'établissement du bilan sont revues et réduites dans la mesure où elles excèdent une nouvelle estimation de ces risques et charges.

3.3. Dettes

Les dettes sont reprises pour leur valeur nominale.

3.4. Provisions fiscales, sociales et salariales (pécules de vacances, solde de congés à reporter)

La dotation à ces provisions est constituée en fonction des taux et des méthodes admis par l'Administration des Contributions

4. POSTES DU COMPTE DE RESULTATS

4.1 Comptabilisation dans le compte de résultats

La société exerce une activité de régie publicitaire pour les médias ainsi qu'une activité de production (en sous-traitance)

Dans le cadre de son activité " média ", la société facture en fonction des prestations média réalisées (diffusion du spot publicitaire)

Les factures d'avance relatives à des prestations pour des événements ou pour du media non encore diffusé seront reprises au passif du bilan dans la rubrique des produits à reporter.

Concernant les charges en relation avec le chiffre d'affaires (principalement frais de redevance, surcommissions), la société applique le principe matching, c'est-à-dire de rattachement des charges à l'exercice concerné.

4.2 Les postes d'actifs et passifs circulants font l'objet en fin d'exercice comptable d'une analyse individuelle. Les dettes et créances présentant, à la date de clôture de l'exercice comptable, un profit latent, dont l'antériorité est supérieure à 5 ans, sont prises en résultats d'exploitation.

4.3 Les primes à la signature payées dans le cadre de la signature de contrats commerciaux sont comptabilisées en charges au moment où elles sont dues conformément à l'accord entre les parties.

5. DROITS ET ENGAGEMENTS

Le conseil définit les droits et engagements en se basant au minimum sur le contenu de la classe de comptes prévue à cet effet.

Le conseil décide de valoriser ces droits et engagements à la valeur nominale.

Dans certains cas particuliers (dans le cas où le montant du droit ou de l'engagement ne peut pas être chiffré), ils peuvent être mentionnés pour mémoire.

Les fonds de financements en faveur du personnel sont comptabilisés en hors bilan et le solde à la clôture est mentionné dans l'annexe des comptes annuels.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION



Régie Média Belge S.A. Rapport de gestion - Exercice 2023

Le présent rapport a été arrêté et approuvé par le Conseil d'Administration du 21 mars 2024.

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société pendant le 38ème exercice social (2023) et soumettons à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023.

Commentaires sur la situation financière et principaux indicateurs

Commentaires sur les comptes du bilan : Actif

Les **immobilisations incorporelles** : concernent principalement le développement de logiciels spécifiques à l'activité de la régie : logiciels de réservation d'espaces publicitaires (TV, Radio, Digital), plateforme DATA, CRM & Marketing. Pour un montant total net de 1.339.028,15 € par rapport à 929.238,35€ pour l'exercice précédent. Ceux-ci sont amortis à concurrence d'un montant de 111.731,89 €. Des immobilisations en cours d'un montant de 552.885,42 € dont 329.625 € concernant la plateforme DATA dont la mise en exploitation sera faite en janvier 2024. Le solde représente des nouveaux projets de développements en cours (CRM, Site RMB, OMS)

La valeur nette comptable des **immobilisations corporelles** s'élève au terme de l'exercice à 458.588,80 € par rapport à 478.137,20 € pour l'exercice précédent. Cette rubrique comprend les éléments suivants :

- Mobilier & Matériel Informatique & Matériel roulant : la valeur nette comptable au terme de l'exercice s'élève à 192.064,82 €. L'amortissement de l'exercice se monte à 96.714,16 €.
- Autres Immobilisations Corporelles : la valeur nette comptable au terme de l'exercice s'élève à 266.523,98 €. L'amortissement de l'exercice se monte à 133.332,24 €.

Les investissements corporels et incorporels de l'exercice comptable s'élèvent à 737.186,90 €.

La valeur nette comptable des **immobilisations financières** au terme de l'exercice s'élève à 1.525.133 € par rapport à 1.525.043 € pour l'exercice précédent.

Cette rubrique comprend:

- Les Entreprises liées représentent le même montant de 1.420.289,90 € que l'année passée .
 - o Belgian Media Ventures détenue à 99,50% pour laquelle un investissement de 199.000 € a été réalisé.
 - o S.M.S.H détenue à 50% pour laquelle un investissement de 521.289,90 € a été réalisé.



- Casa Kafka Pictures : nous avons réalisé une augmentation de capital d'un montant de 268.755 € ; en date du 20/04/2023, afin d'assurer la continuité de l'activité de CKP ; ce qui porte l'investissement total à 318.570 € pour une participation de 31,49% dont nous avons déjà passé une réduction de valeur de 49.815 € en 2022. La clôture provisoire de l'exercice 2023 montre des chiffres inférieurs à ceux qui avait été élaborés dans le plan. Le chiffre d'affaires est inférieur de 36 % et les frais de fonctionnements sont en dépassement principalement dus aux frais d'avocats, ce qui entraîne une nouvelle perte. De nouvelles décisions seront proposées lors de l'AGE de fin mars 2024.
Nous avons procédé par prudence à une réduction de valeur supplémentaire de 268.755 € pour ramener la valeur à 0.
 - ROOT détenue à 50,19 % pour laquelle un investissement de 700.000 € a été réalisé.
- Les Autres participations représentant une valeur nette de 100.253,10 € sont constituées de :
- Proma détenue à 14,29%
- Les Cautionnements versés s'élèvent à 4.590 € contre 4.500 € en 2022.

Immobilisations Financières					1.525.133,00
	Debut Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin Exercice	
Entreprises liées					
- Belgium Media Venture	199.000,00	0,00	0,00	199.000,00	
- SSMH	521.289,90	0,00	0,00	521.289,90	
- CKP	49.815,00	268.755,00	0,00	318.570,00	
- Red de val s/CKP	-49.815,00	0,00	-268.755,00	-318.570,00	
- Root	700.000,00	0,00	0,00	700.000,00	
	<u>1.420.289,90</u>	<u>268.755,00</u>	<u>-268.755,00</u>	<u>1.420.289,90</u>	
Autres participations					
- Proma	100.253,10	0,00	0,00	100.253,10	
	<u>100.253,10</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>100.253,10</u>	
Autres Immobilisations Financières					
- Cautions et Garanties Versées	4.500,00	90,00	0,00	4.590,00	
	<u>4.500,00</u>	<u>90,00</u>	<u>0,00</u>	<u>4.590,00</u>	
TOTAL	1.525.043,00	268.845,00	-268.755,00	1.525.133,00	

Les Créances à plus d'un an concernent :

Une créance conditionnelle de BMV : 24.000 € : Ce compte représente la créance vis-à-vis de BMV qui sera remboursée lors de la réalisation des diverses participations détenues par celle-ci dans le cadre des contrats 'Media for Equity'.

La valeur comptable nette du total des **créances à un an au plus** s'élève au terme de l'exercice à 32.637.812,07 € par rapport à 37.542.267,01 € pour l'exercice précédent.

Cette rubrique comprend :

- Les créances commerciales dont la valeur comptable nette au terme de l'exercice s'élève à 32.319.889,30 € par rapport à 37.516.554,91 € pour l'exercice précédent.

RMB - Rapport de gestion - Exercice 2023 - Mars 2024 - Page 2-15



- Les autres créances dont la valeur comptable nette au terme de l'exercice s'élève à 317.922,77 € contre 25.712,10 € pour l'exercice précédent. L'augmentation de ce poste s'explique par un montant de 304.346,14 € d'impôts à récupérer.

La valeur comptable nette des **placements de trésorerie** sous forme de plusieurs comptes à terme auprès de plusieurs établissements de crédit s'élève au terme de l'exercice à 10.008.888,16 €.

La valeur comptable nette des **valeurs disponibles** au terme de l'exercice s'élève à 13.162.741,75 €.

Les **comptes de régularisation** s'élèvent à 827.521,86 € (685.460,04 € en 2022) qui correspondent à des charges reportées (Loyers , Cim, etc)

Commentaires sur les comptes du bilan : Passif

En ce qui concerne les **Fonds Propres** : la proposition d'affectation des résultats présentée à l'Assemblée Générale conduit à une augmentation des réserves disponibles pour un montant de 1.128.885,48 €. Les fonds propres après affectation se montent à 14.412.675,38 €.

Provision & Impôts différés :

Provisions & Impôts Différés

59.160,00

	Debut Exercice	Augmentations	Reprises	Fin Exercice
Prov p/pensions & oblig	65.610,00	0,00	-6.450,00	59.160,00
Prov p/gros entretien	0,00	0,00	0,00	0,00
Prov p/autres risques & charges	224.000,00	0,00	-224.000,00	0,00
	289.610,00	0,00	-230.450,00	59.160,00

Les provisions pour autres risques et charges concernent les indemnités pour rupture de contrat accordées dans le cadre de la restructuration 2017, celle-ci a fait l'objet d'une reprise (224.000 €) suite à la décision en notre faveur du tribunal du travail . Il reste au 31/12/2023 ,la provision dans le cadre des pré-pensions pour 59.160 €

Dettes :

La valeur nette comptable de la **dette à court terme** s'élève au terme de l'exercice à 43.940.541,08 € et comprend principalement les éléments suivants :

- Les dettes commerciales pour un montant de 41.154.820,78 €
- Les dettes fiscales, salariales et sociales pour un montant de 2.482.847,12 €.
- Et les autres dettes pour un montant de 302.873,18 € dont la prime bénéficiaire pour le personnel en 2023 de 80.607 €



L'ensemble de la **dette** s'élève à 45.511.878,41 € en regard de laquelle les **Actifs Circulants** sont de 56.660.963,84 € dont un **disponible** de 13.162.741,75 €.

Les comptes de régularisation sont de 1.571.337,33 € (1.541.700,68 € en 2022), ce qui correspond à une préfacturation d'espace pour 961.303,63 € et des charges à imputer pour 610.033,70 €

Commentaires sur les comptes de résultats

Le total du **chiffre d'affaires**, après déduction des surcommissions, a été de 106.289.196,14 € (109.953.251,91 € en 2022), soit une diminution par rapport à l'année précédente due à une année non sportive et aux nouvelles restrictions du contrat de gestion RTBF (Paris sportifs, diminution de l'inventaire digital, etc...) .

Les autres **Produits d'exploitation** sont constitués de loyers perçus ainsi que des reprises de provisions de charges enregistrées lors d'exercices antérieurs mais non réclamées.

Les **Services et biens divers** se sont élevés à 94.674.554,74 € (99.228.569,73 € en 2022).

Les **frais de personnel** se sont élevés à 10.834.226,37 € en (9.123.243,47 € en 2022).

Cette augmentation est due à un index historiquement élevé et aux licenciements de plusieurs membres du personnel.

Suite aux entrées de personnel ,notre ETP passe de 90,5 à 92,2.

Les **charges d'amortissements**, de dotation/utilisations et reprises des provisions représentent un montant de 111.328,29 €. Nous avons acté des amortissements pour un montant de 341.778,29 €. Nous avons acté une reprise de provision de - 230.450 € dont -224.000 € suite à un procès gagné.

Les autres **charges d'exploitation** s'élèvent à 220.895,50 € (190.100,40 € en 2022)

Ce qui nous donne un **bénéfice d'exploitation** de 1.457.456,37 € (1.895.350,14 € en 2022).

Les **produits financiers** se montent à 688.039,77 € (100.051,77 € en 2022). Les produits financiers sont en hausse principalement dus aux:

- dividendes de nos filiales SMSH & ROOT pour un montant de 476.045,63 € (100.000 € en 2022).
- intérêts sur nos placements à terme pour un montant de 207.695,56 € (0 € en 2022)

Les **charges financières** se montent à 500.289,52 € (325.326,48 € en 2022). Il s'agit principalement d'escomptes accordés à des clients et d'une charge financière non récurrente s'élevant à 268.755 € (contre 49.815€ en 2022) relative à la réduction de valeur complémentaire sur la participation de notre filiale CKP.



Malgré une augmentation de capital dans notre filiale CKP en 2023 , celle-ci a connu encore une année déficitaire.

Le **résultat courant** avant impôts s'élève à 1.645.206,72 €. (1.670.075,43 en 2022)

Les impôts de l'exercice s'élèvent à 435.714,64 € (249.786,34 € en 2022) montant en augmentation par rapport à l'année passée car nous n'avons plus de pertes fiscales reportées depuis cette année.

Compte tenu de ce qui précède, le **résultat de l'exercice à affecter présente un bénéfice de 1.209.492,48 €**.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'effectuer :

- Une distribution d'une prime bénéficiaire pour les membres du personnel de 80.607 €
- Une affectation d'un montant de 1.128.885,48 € aux réserves disponibles.

Les résultats à affecter sont donc les suivants :

Résultat avant Impôts	1.645.206,72 €
+/- Impôts	-435.714,24 €
Résultats de l'exercice à affecter	1.209.492,48 €
Affectation aux réserves disponibles	-1.128.885,48 €
Bénéfice à distribuer aux employés	-80.607,00 €
Résultat à reporter	0,00 €

Sur base de la proposition du Conseil d'Administration et sous réserve de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'affectation, les **fonds propres** au 31 décembre 2023, se présentent comme suit :



Fonds Propres 2023

	Debut Exercice	Mouv exercice	Affectation	Fin Exercice	14.412.675,38
Capital	250.000,00	0,00	0,00	250.000,00	
Réserves	13.033.789,90	0,00	1.128.885,48	14.162.675,38	
Réserves indisponibles	0,00	0	0,00	0,00	
Réserve pour actions propres	0,00	0	0,00	0,00	
Réserves	13.033.789,90	0,00	1.128.885,48	14.162.675,38	
Réserve légale	25.000,00	0,00	0,00	25.000,00	
Réserve immunisées	1.058,00	0,00	0,00	1.058,00	
Réserve disponible	13.007.731,90	0,00	1.128.885,48	14.136.617,38	
Résultat	0,00	1.209.492,48	-1.209.492,48	0,00	
Bénéfice de l'exercice	0,00	1.209.492,48	-1.209.492,48	0,00	
	13.283.789,90	1.209.492,48	-80.607,00	14.412.675,38	

Rapport d'activités commerciales - 2023

Le marché

Préalable : La pige MDB Internet n'est plus publiée par Nielsen depuis janvier 2018. Les évolutions ci-dessous ne tiennent donc pas compte des données web.

Le direct mail, intégré à l'univers MDB depuis janvier 2019, n'est pas pris en compte ici.

Les chiffres relatifs aux investissements publicitaires donnent des indications différentes selon les sources : d'un côté, les bases très détaillées accessibles dans la pige MDB (en valeur brute, hors remises commerciales, échanges compris), de l'autre, le chiffre d'affaires tous médias, en base nationale publié par les agences media de l'UMA (en valeur brute, après remises commerciales).

L'évolution du marché selon les données pige MDB 2023 est de +6,6%.

Les données UMA pour 2023 montrent (en chiffres nets) une augmentation de +1,7% des investissements tous médias confondus.

En valeur brute, les budgets sont en hausse pour tous les médias, exception faite du cinéma qui recule un peu (-0,9%).

L'évolution la plus forte concerne l'affichage (+20,7%). La TV croît de 5,0%, la radio de 3,6%, et la presse de 5,7% (hausse respectives de 7,1% et de 2,7% pour la presse quotidienne et les magazines versus baisse de 27,3% pour la presse régionale gratuite).

Hors Internet et direct mail toujours, le 2^{ème} semestre fût encore meilleur (+9,0%) que le premier (+3,9%), grâce à des évolutions à deux chiffres pour l'affichage (+27,0%), la presse quotidienne (+10,5%) et les magazines (+10,4%).

La hausse des investissements bruts plurimédias (offline) est plus marquée dans le Nord du pays (+7,4%) que dans le Sud du pays (+5,4%).



En matière d'investissements TV et radio, RMB se porte mieux que le marché radio Sud au global (+3,3% pour RMB versus -1,2% pour la radio Sud) mais moins bien que le marché TV Sud au global (-2,7% pour RMB versus stabilité pour la TV Sud). Rappelons que l'année -1 était une année sport (World Cup 2022).

RMB

L'exercice 2023 a fait l'objet de changements pour le portefeuille des supports en régie :

En télévision, le portefeuille comprend les trois chaînes de la RTBF [La Une, Tipik, La Trois], AB3, BeTV, ABXplore, LN24.

En radio, le portefeuille est composé des chaînes de la RTBF [La Première, Vivacité, Tipik, Classic21 et Musiq'3], de NRJ, et de LN Radio.

RMB est également responsable de la commercialisation de Jam, Viva+, et, depuis mars 2023, de NRJ+ en DAB+.

En digital, RMB commercialise les sites de la RTBF, de NRJ, de LN24, d'AB3, et d'Azerion (Dailymotion inclus) pour les formats vidéo.

RMB collabore aussi avec Azerion via la commercialisation de l'inventaire vidéo de 3 sites du Groupe Figaro (« lefigaro.fr », « madamefigaro.fr » et « lachainemeteo.com »).

Depuis février 2023, RMB est également en charge de la commercialisation des sites du groupe France Télévisions visités par des IP belges.

Les contenus du groupe AB, de la Sonuma (émissions 'Strip-Tease'), de LN24, de NRJ, de BRUZZ, et de BRF sont intégrés à la plateforme AUVIO.

RMB est également l'unique représentant commercial pour la totalité des formats display accessibles sur les sites de la RTBF et de LN24.

Les sites qui constituent le réseau audio de RMB sont : Auvio, La Première, VivaCité, Classic 21, Tipik, Musiq 3, Tarmac, Jam, NRJ, LN RADIO, France Inter, France Info, France Bleu, France Culture, France Musique, Mouv', Fip. Fin décembre 2023, elle est devenue la régie belge de NRJ France et de Rire & Chansons.

Pour la TV adressée, RMB est partenaire de Proximus, et commercialise les inventaires des chaînes de la RTBF, mais aussi des chaînes AB3 et ABXPLORE.



Activités des filiales

Belgian Media Ventures

La société, créée le 13/12/2013, a pour objectif la mise sur pied de contrats de type « media for equity » : des espaces RTBF invendus seront valorisés contre des participations en capital d'entreprises en développement. La situation 2020 due au Covid a mis la société en arrêt au niveau du recrutement de nouvelles start up.

Après des années post-Covid 2020–2022, la société a conclu quelques contrats de média equity. La société Deegital a reconduit un contrat de média equity pour un montant de 200K€ et, fin 2023, la société George Quiz a conclu un contrat pour une valeur de 100K€.

La société supporte peu de coûts par la structure de développement qu'on lui a donné (une personne indépendante évalue les dossiers). Elle réalise un résultat positif en 2022 et 2023.

Une réflexion quant à la pertinence de ce type d'aide au marketing (via media equity) devra être développée dans les années à venir, afin d'évaluer l'intérêt pour les start up de faire appel à ce type de partenariat.

En 2023, BMV a acquis une participation dans Georges Quiz.

Les participations au 31/12/2023 se résument comme suit :

Sociétés	Année	Montant	Nbr d'actions	% Capital
Deegital (Trust Up	2.022	140.181	201	1,95%
Georges Quiz	2.023	70.000	9.043	4,97%

Comptes annuels au 31/12/2022 en euros

Les comptes annuels 2022 sont définitifs

Pourcentage détenu au 31.12.2023 : 99,50 %

EBITDA	14.842
Résultats de l'exercice	10.086
Total du Bilan	476.931
Capital	200.000
Fonds Propres	173.703



Proma

L'activité de PROMA est liée à celle du service public germanophone, la BRF. PROMA prend en charge le déploiement d'infrastructures techniques : un pylône à Raeren, récemment acquis au terme de la période de leasing chez ING lease et un nouveau pylône situé à Amblève pour couvrir le sud de la Communauté Germanophone. PROMA vise également à amortir ces infrastructures en accueillant d'autres utilisateurs, en sus de la BRF. Proma a également diversifié ses activités en 2023, en prenant une participation dans la société IMMO Gospert – qui construit des logements sociaux dans les cantons de l'Est - et a également racheté 100% des parts de la société Eyne GmbH, propriétaire du Château d'Eyne, afin de le préserver et de l'affecter à des activités culturelles.

Les diversifications de Proma remettent en question le bien-fondé de la participation de RMB dans Proma. Une discussion de sortie du capital de Proma est en cours de négociation.

Comptes annuels au 31 décembre 2022 : en euros

Les comptes annuels 2022 sont définitifs

Pourcentage détenu au 31.12.2023 : 14,29 %

EBITDA	331.090
Résultats de l'exercice	81.862
Total du Bilan	4.973.759
Capital	736.442
Fonds Propres	1.322.043

Casa Kafka Pictures (CKP)

La société a pour objet la recherche d'investisseurs disposés à participer au financement de la production d'œuvres audiovisuelles. Depuis 2020, les chiffres d'affaires de CKP a connu de fortes diminutions suite à l'arrêt de la commercialisation de Belfius et du Covid. En 2022, plusieurs problèmes avec des sociétés de production ont entraîné des frais importants d'avocats et ont mis la société en grande difficulté. Au 31 décembre 2022, les fonds propres de CKP étaient négatifs et une importante augmentation de capital a été réalisée au 1^{er} trimestre 2023 afin d'assurer la continuité de l'activité. La clôture provisoire de l'exercice 2023 montre des chiffres inférieurs à ceux qui avaient été élaborés dans le plan. Le chiffre d'affaires est inférieur de 36 % et les frais de fonctionnements sont en dépassement principalement dus aux frais d'avocats, ce qui entraîne une nouvelle perte. De nouvelles décisions seront proposées lors de l'AGE de fin mars 2024.



Comptes annuels au 31 décembre 2022 : en euros

Les comptes annuels 2022 sont définitifs
Pourcentage détenu au 31.12.2023: 31,49 %

EBITDA	-1.280.638
Résultats de l'exercice	-1.615.123
Total du Bilan	940.844
Capital	166.050
Fonds Propres	-386.038

ROOT SA

Créée fin décembre 2017, la société est spécialisée en data & technologies dans le secteur des médias. Elle propose trois types de services aux régies, agences média et annonceurs : de la consultance, l'installation d'outils d'achat média automatisés (programmatische), des formations ou événements centrés sur la data et les technologies.

Root a connu une année 2022 très favorable à son développement, ce qui lui a permis de produire des résultats positifs et de repartir vers un développement de ses activités, notamment vers l'étranger (France, Espagne, ...). L'année 2023 a mis en place les jalons pour ces développements.

Comptes annuels au 31 décembre 2022 : en euros

Les comptes annuels sont définitifs. Ceux-ci comportent sur 18 mois d'activités
Pourcentage détenu au 31.12.2023 : 50,19 %

EBITDA	1.370.219
Résultats de l'exercice	920.327
Total du Bilan	1.965.268
Capital	418.600
Fonds Propres	640.460



SPORTS & MEDIA SALESHOUSE SA (SMSH)

Créée en juin 2018, la société a pour but de développer des synergies dans un contexte de commercialisation d'événements sportifs. Celle-ci réunit les expertises de deux pôles de compétences complémentaires : le média et l'activation terrain.

SMSH a connu de belle progression de ses activités auprès des annonceurs, ce qui a permis à l'activité "média" de se développer. L'activité "sport" (terrain) reste stable. Globalement, les coûts de 2022 et 2023 sont restés sous contrôle, ce qui permet à l'entreprise de dégager en 2022, un résultat très positif. Le résultat de 2023 sera également très positif grâce à la progression des investissements médias et au maintien des investissements sports. Des dividendes seront distribués pour les deux années en question avec une prudence sur le montant distribué pour 2023, afin de prévoir une affectation en fonds propres, en vue d'un léger recul des investissements médias en 2024.

Comptes annuels au 31 décembre 2022 : en euros

Les comptes annuels sont définitifs.

Pourcentage détenu au 31.12.2023 : 50 %

EBITDA	311.542
Résultats de l'exercice	231.401
Total du Bilan	1.032.356
Capital	61.500
Fonds Propres	193.108

Augmentation de capital, émission d'obligations convertibles ou de warrants décidés par l'organe de gestion au cours de l'exercice

Néant

Rachat d'actions propres

Néant



Événements postérieurs à la date de clôture et circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société :

Depuis la clôture des comptes au 31 décembre, il n'y a pas eu d'événement à signaler pouvant avoir une influence sur les comptes annuels clôturés ou sur le développement de la société. Cependant, il convient de signaler l'entrée en vigueur du nouveau décret de gouvernance publié au Moniteur Belge le 12.01.2024 dont certaines dispositions s'appliquent dès le 01/01/2024. Pour respecter les nouvelles dispositions, les entités telles que la RTBF mais aussi les entités dans lesquelles la communauté française ou la RTBF détiennent une participation qualifiée ; comme c'est le cas avec RMB SA ; disposent d'un délai jusqu'au 31 mars 2024 pour se mettre en règle.

Une analyse des nouvelles dispositions applicables à la RMB SA est en cours. Elles concernent principalement :

- La vérification des règles de disponibilité et de compétences lors de la désignation des mandataires.
- Le respect du régime d'incompatibilités applicable aux administrateurs publics.
- Le respect par les administrateurs et observateurs de la charte de l'administrateur public.
- Le respect des plafonds et modalités de jeton de présence aux administrateurs et indemnité annuelle aux Président et Vice-Président.
- Le respect d'un plafond de rémunération du gestionnaire de la société.
- La conservation des données.

Recherche et développements

A l'exception des développements réalisés en interne dans le cadre de l'amélioration du logiciel de planification, la société n'a mené aucune activité en matière de recherche et développement durant l'exercice écoulé.

Risques, incertitudes, opportunités et développements- 2024

Si certains sont également des opportunités de développement pour l'entreprise, les principaux risques et incertitudes sont liés à l'activité de la régie proprement dite, et résident :

- Dans la mise en œuvre des mesures propres à la diffusion de la publicité sur la RTBF, prises par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et liées au nouveau contrat de gestion de la RTBF, signé - pour 5 ans - fin décembre 2022, avec mise en œuvre au 1^{er} janvier 2023. Ces mesures, et leurs continuités dans les années à venir, entraînent un appauvrissement des possibilités publicitaires dans le digital pour la RTBF et un affaiblissement de sa position concurrentielle face aux GAFAs et aux autres éditeurs locaux. Ce contrat, à l'aune des élections de juin 2024, pourrait être revu et amputer une fois de plus la RTBF de certaines recettes publicitaires, en fonction des éventuelles déclarations communes d'un futur gouvernement.



- Soit dans le risque de non-renouvellement des contrats de régie à leur échéance : Pour des raisons de confidentialité, ces échéances ne sont pas reprises dans le présent rapport mais sont clairement identifiées par le Conseil d'Administration.
- Soit par un changement de législation relative à la publicité ou par la mise en œuvre de mesures restrictives proposées par le gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles ou du gouvernement fédéral, par rapport à des secteurs d'activités qui ont déjà été ou pourraient être bannis des écrans publicitaires (jeux et paris en ligne, alcools, produits en haute teneur en sel et/ou sucre, ...)
- Soit dans l'apparition de nouveaux supports ayant pour conséquence de morceler davantage la répartition des audiences et donc des investissements publicitaires : arrivée de nouvelles plateformes (Netflix, Disney, ...) offrant une offre AVOD (Advertising Video On Demand) et donc élargissant et morcelant l'offre publicitaire, nouvelles chaînes thématiques ou linéaires,...
- Soit dans l'apparition de nouvelles pratiques commerciales induites par la digitalisation de l'économie : ces évolutions technologiques affectant à la fois les consommations media (délinéarisations, ATAWAD) et les transactions publicitaires (plateformes internet, search, réseaux sociaux) constituent des opportunités, mais également des risques importants, vu le caractère hégémonique des acteurs américains (Google, Facebook, Youtube, ...). RMB a décidé d'investir des moyens financiers, humains et techniques dans la data et la technologie afin d'appréhender au mieux la gestion des transactions publicitaires dans le futur.
- Soit dans l'apparition de nouvelles pratiques commerciales, liées à la volonté de dominance du groupe DRR (DPG/ROSSEL/RTL) créé fin 2022. Cette situation accentue la pression concurrentielle non négligeable sur les offres commerciales nationales et sur la position dominante d'un tel groupe après du marché des agences médias et des annonceurs. Cela met l'entreprise RMB dans une position de challenger qui risque d'être reléguée au « deuxième choix », lorsque les budgets le permettent.
- L'intégration de FUN Radio début 2024- dans le portefeuille de RMB représente une opportunité commerciale intéressante pour les activités de RMB sur le média radio/audio. RMB devient leader radio/audio dans le sud du pays et leader incontesté sur les cibles jeunes avec - dorénavant - NRJ, Tipik et Fun radio comme les plus forts représentants sur cette cible.
- Les nouvelles normes CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) pourraient constituer un risque pour l'entreprise et avoir des conséquences à la fois :
 - financières (La mise en œuvre des nouvelles règles peut nécessiter des investissements en termes de personnel, de système d'information et de formation. Une obligation accrue de reporting peut nécessiter des efforts supplémentaires en collecte, analyse et communication de données)
 - en termes de réputation : la nature de notre activité publicitaire pourrait être considérée, par essence, à adapter. Nous nous y préparons et adaptons nos futurs modèles. La première étape vient de faire l'objet d'un rapport d'impact qui est public pour nos différents stakeholders.

RMB - Rapport de gestion - Exercice 2023 - Mars 2024 - Page 13-15



Stratégie, activités opérationnelles, ressources humaines

La stratégie et les activités opérationnelles s'inscrivent dans une situation de reprise économique dont la durabilité reste incertaine.

Pour le budget 2024, le chiffre d'affaires prévu a été fixé à la hausse en vue des gros événements sportifs organisés cette année. Au niveau des frais de fonctionnements, nous allons rentrer en phase d'analyse du dossier relatif à notre bâtiment étant donné que notre bail vient à échéance en 2025.

Instruments financiers : Objectifs et politique en matière de risque de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie

Les principaux instruments financiers se composent, des soldes bancaires, et des dépôts bancaires à court terme et des placements à moyen terme. Le principal objectif des placements à moyen terme (3 ou 6 mois) est de faire fructifier notre trésorerie .

Il convient d'observer que la politique de l'entreprise n'autorise pas les transactions spéculatives en matière d'instruments financiers.

En outre, l'entreprise dispose également d'autres actifs et passifs financiers tels que les créances et les dettes commerciales, qui proviennent directement de son activité.

Le risque de taux d'intérêt est géré de manière centralisée par le service financier en conformité avec les objectifs et les lignes directrices fixées par le conseil d'administration et la direction.

La politique de trésorerie a pour but d'assurer un accès permanent à des liquidités suffisantes ainsi qu'à suivre et à limiter les éventuels risques de taux d'intérêts et les risques de change.

Les investissements des excédents de trésorerie en dépôts à terme sont faits sur base des lignes directrices fixées par la direction en matière de liquidité et de notation de crédit.

Le risque de perte de valeur des actifs financiers est maîtrisé grâce aux évaluations faites avant la réalisation de l'investissement et grâce à un suivi continu de l'évolution de l'investissement et de son profil de risque.

Risque de liquidité - risque de flux de trésorerie

L'entreprise finance ses activités principalement par des moyens de financement externes à court terme. Même si l'entreprise a l'intention de se refinancer si nécessaire, ce financement dépend de facteurs extérieurs sur lesquels elle n'a aucune influence. Les risques pour l'entreprise résident dans le fait qu'elle n'obtienne pas, ou de manière insuffisante, des financements à court terme et qu'elle n'a aucune certitude sur le taux d'intérêt de ce financement.

Vu que l'entreprise dispose d'une trésorerie suffisante, elle ne doit pas faire appel à des moyens externes. En ce qui concerne ses actifs de trésorerie, elle utilise des placements à moyen terme. ..



Le risque de prix

La concurrence exerce beaucoup de pression sur les prix. Dès lors, il est possible que l'entreprise doive réduire ses prix pour rester compétitive et pour maintenir sa part de marché stable.

Le risque de crédit

Les créances impayées des clients ne sont pas assurées. Bien que l'entreprise dispose de procédures internes pour suivre les créances impayées limitant ainsi le risque de crédit à l'égard des clients, il reste un risque que certaines créances ne soient pas récupérées.

Les transactions sont uniquement effectuées en contrepartie d'une solide base de crédit. En outre, le risque de crédit est couvert par la diversification des contreparties.

A la clôture de l'exercice comptable du 31/12/2023, la société n'a pas dans ses comptes d'engagements hors bilan des instruments financiers

Conflits d'intérêts

Nous n'avons pas identifié de conflit d'intérêts entre la société et ses administrateurs au cours de cet exercice.

Le conseil demande à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés et de donner décharge aux Administrateurs pour leur gestion et au Commissaire de leur mandat.

Jean-Paul Philippot Président 	Jean Philippe Rousseau 	Baptiste Erkes 
Gaëtan Servais Procuration	André Leruth Absent	Alain Sussfeld Excusé
Bart Becks 	Julien Papelier Excusé	

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Sandrine BASTOGNE

 00 32 (0)2/359.93.59

 00 32 (0)2/613.32.69

 www.numibel.be

RAPPORT DU COMMISSAIRE

à l'Assemblée Générale de la société

REGIE MEDIA BELGE

En abrégé : R.M.B.

SOCIÉTÉ ANONYME

pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(Comptes annuels)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société REGIE MEDIA BELGE SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 11 juillet 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société REGIE MEDIA BELGE SA durant 5 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 59.983.713,79 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 1.209.492,48 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société, ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des Associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des Sociétés et des Associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des Sociétés et des Associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1^{er}, 8^o du Code des Sociétés et des Associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des Sociétés et des Associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés et des Associations.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Fait à Bruxelles, le 6 mai 2024

NUMIBEL CABINET DE REVISEURS D'ENTREPRISES – BEDRIJFSREVISORENKANTOOR SRL

Commissaire

Représentée par

Signé numériquement par : BASTOGNE Sandrine

Nom DN : CN = BASTOGNE Sandrine email = sb@numibel.

be C = BE O = NUMIBEL CABINET DE REVISEURS

D'ENTREPRISES SRL OU = REVISEUR D'ENTREPRISES

Sandrine BASTOGNE

Réviser d'Entreprises

Doss. R207 - Réf.: 2024/R205/SB

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de travailleurs

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	83,5	42,7	40,8
Temps partiel	1002	11,6	1,3	10,3
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	92,2	43,7	48,5

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	1011	130.012	69.281	60.731
Temps partiel	1012	11.311	1.640	9.671
Total	1013	141.323	70.921	70.402

Frais de personnel

Temps plein	1021	9.915.743	5.161.576	4.754.168
Temps partiel	1022	918.483	137.374	781.109
Total	1023	10.834.226	5.298.950	5.535.277

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	1033	130.765	64.795	65.970
--	------	---------	--------	--------

Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	90,5	42,1	48,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	138.118	67.328	70.790
Frais de personnel	1023	9.123.293	4.601.030	4.522.264
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	128.022	61.582	66.440

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	77	12	86,1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	77	12	86,1
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	41	1	41,8
de niveau primaire	1200	1		1
de niveau secondaire	1201	6		6
de niveau supérieur non universitaire	1202	21		21
de niveau universitaire	1203	13	1	13,8
Femmes	121	36	11	44,3
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	5		5
de niveau supérieur non universitaire	1212	13	4	16,1
de niveau universitaire	1213	18	7	23,2
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	77	12	86,1
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	7		7
210	7		7
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	13	1	13,8
310	13	1	13,8
311			
312			
313			
340	1		1
341			
342	8		8
343	4	1	4,8
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	47	5811	48
5802	1.459	5812	1.349
5803	121.650	5813	96.137
58031	119.934	58131	94.328
58032	1.716	58132	1.809
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

RAPPORT DE REMUNERATION

Les administrateurs qui représentent la RTBF (nommés ci-dessous), ne reçoivent pas de jeton de présence.

- Philippot Jean Paul
- Erkes Baptiste
- Rousseau Jean-Philippe
- Servais Gaëtan
- Leruth André

Les administrateurs indépendants (nommés ci-dessous), reçoivent des jetons de présence de l'ordre de 500 Euros par présence au CA, ceci représente 1.500 Euros.

- Bart Becks